

LETTRE de POLITIQUE et d'ENGAGEMENT QUALITE

du 24 février 2025

L'école Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI) est une composante interne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), créée en 1991. Suite à la réorganisation de l'UPPA en 2018, l'école est rattachée au collège Sciences et Technologies pour l'Energie et l'Environnement (STEE). L'ENSGTI propose une formation interdisciplinaire et une pédagogie qui intègrent, au-delà des aspects scientifiques et techniques, les dimensions économiques, juridiques et éthiques. Les travaux pratiques, les stages, l'apprentissage par projet, l'alternance en entreprise contribuent à la formation d'ingénieurs compétents, engagés et responsables.

Lors du dernier audit périodique, l'ENSGTI a été accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer, à partir de la rentrée universitaire 2021, le titre d'ingénieur diplômé dans trois spécialités :

- Génie des Procédés, créée en 1991, sous statut étudiant, accréditée jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026/2027 (durée maximale)
- Energétique, créée en 2008, sous statut étudiant, accréditée jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026/2027 (durée maximale)
- Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII), créée en 2021, sous statut d'apprenti et par la voie de la formation continue, accréditée dans un premier temps jusqu'à la fin de l'année universitaire 2023/2024 (durée maximale pour une création), puis accréditée en février 2024 jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026/2027 (synchronisation avec les deux autres spécialités)

Avec ces trois spécialités (diplômes) en génie des procédés, énergétique et génie électrique et informatique industrielle, l'ENSGTI propose une offre de formation cohérente, au cœur des transitions écologique et énergétique.

////////////////////
Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles
Rue Jules ferry - BP 7511
64075 PAU cedex

+33 (0)5 59 40 78 00
ensgti.univ-pau.fr



L'attractivité de l'école et l'employabilité des diplômés restent les enjeux majeurs de l'ENSGTI.

Dans cette perspective, sur la période écoulée, les actions stratégiques visaient à renforcer les relations entreprises et les relations internationales. L'organisation mise en place, avec la définition de processus dédiés dans le Système de Management de la Qualité (SMQ), a permis des avancées significatives : mise en place d'un forum entreprises d'automne, de contrats de professionnalisation, de contrats d'apprentissage, de la mobilité internationale obligatoire... Les pilotes de processus sont désormais en charge de faire vivre ces différentes actions. La mise en place de l'approche par compétences a été initiée avec une priorité donnée à la spécialité GEII, par apprentissage. Notons enfin que la période écoulée a vu la fin des travaux de réhabilitation des bâtiments. L'ENSGTI dispose donc désormais de locaux et d'équipements conformes à ses ambitions.

Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, le taux d'insertion des diplômés est très bon, quantitativement et qualitativement : au-delà des 80%, dans les secteurs visés par les formations. Ces résultats sont obtenus grâce au professionnalisme et au sens de l'éthique des personnels de l'école, personnels dont l'investissement et les actions visent à satisfaire les attentes des élèves et des entreprises (satisfaction des « clients »). Cette satisfaction est régulièrement mesurée : enquête insertion professionnelle, enquête compétences, évaluation des stages... Ces différentes mesures sont analysées lors des revues de processus et de la revue de direction afin de corriger les actions en cours ou d'en définir de nouvelles : évolution des attendus des stages, de la maquette pédagogique...

////////////////////
Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles

Rue Jules ferry - BP 7511
64075 PAU cedex

+33 (0)5 59 40 78 00
ensgti.univ-pau.fr



Pour la période à venir, les actions structurantes mises en place par l'équipe de direction et suivies par le Système de Management de la Qualité (SMQ), sont les suivantes :

- **Définition de la vision à long terme pour l'ENSGTI** : l'objectif ici, en cohérence avec les recommandations formulées par la CTI et les projets structurants de l'établissement (E2S UPPA, UNITA...), est de définir la stratégie de développement à long terme (les dix prochaines années) de l'école. Cette démarche doit répondre aux problématiques de positionnement vis-à-vis des grands enjeux sociétaux (transitions, décarbonation, souveraineté), d'ancrage territorial et d'attractivité. L'analyse fine portera sur l'offre de formation (diplômes, parcours...), les voies d'accès (étudiant vs apprenti), le recrutement, les moyens (humains...). Cette démarche a été initiée à l'automne 2024 et est pilotée par un groupe de travail constitué de personnels de l'école et des membres d'un cabinet spécialisé (Kaleinno) dont nous nous sommes attachés les services. A ce jour, un certain nombre d'actions ont été menées : analyse de l'activité de l'école (rapport d'auto-évaluation CTI...) ; étude de veille (Benchmark) sur des établissements comparables au niveau national et international ; entretiens avec des représentants des parties prenantes de l'école (partenaires académiques ou du tissu socio-économique, association des anciens élèves, tutelles...) ; ateliers participatifs impliquant les personnels et les élèves sur des thématiques telles que le l'attractivité, les modalités pédagogiques et la politique de réseaux. Des versions de travail de la feuille de route ont été soumises et discutées lors du conseil de perfectionnement du 23 janvier 2025 et du conseil d'administration du 13 février 2025. Une nouvelle version sera soumise à l'assemblée générale des personnels le 27 mars, avant une mise en ligne du document afin de recueillir les derniers commentaires. La version définitive de la feuille de route sera adoptée par le conseil d'administration du 12 juin 2025. Cette feuille de route devra alors être transposée, de façon plus opérationnelle, dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) passé avec le collège STEE et dans le prochain dossier de demande d'accréditation par la CTI.



• **Poursuite de la mise en place de la démarche par compétences (APC) :** l'APC vise à mieux préparer nos diplômés à mobiliser leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de résoudre les problèmes authentiques et complexes auxquels ils seront confrontés au cours de leur carrière d'ingénieur. Cette démarche structurante demande de repenser la formation dans sa globalité, en termes d'objectifs, de méthodes pédagogiques et de modalités d'évaluation. Sur la période écoulée, l'effort a particulièrement porté sur la nouvelle spécialité en apprentissage (GEII). Même si des améliorations et des ajustements sont encore nécessaires, l'APC est aujourd'hui déployée sur les trois années de la spécialité GEII. Le travail accompli a été validé et loué par la CTI lors de son dernier audit (2023). L'objectif est désormais de généraliser cette approche aux deux autres spécialités, en tenant compte bien sûr de leurs spécificités (formations initiales sous statut d'étudiant). Des travaux préliminaires ont été initiés au sein d'un groupe comprenant le directeur, les directeurs des études (FISE et FISA) et les chargés de mission APC (FISE et FISA). Un premier planning a été présenté en assemblée générale des personnels : en vue du prochain audit d'accréditation par la CTI, la nouvelle maquette pédagogique, conforme à l'approche par compétences et à la feuille de route (cf. point précédent), devra être définie au cours de l'année 2025, pour une modélisation dans les applications de gestion début 2026 et une mise en œuvre opérationnelle en septembre 2026.

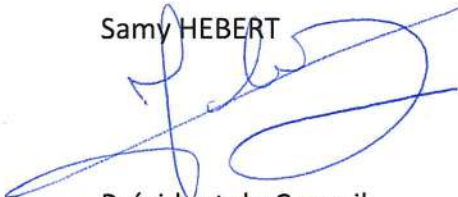
Ces actions structurantes s'inscrivent dans un contexte local. L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) porte 2 projets labélisés :

- E2S-UPPA dans le cadre du programme ISITE (Initiatives Science Innovation, Territoires, Economie - Energy Environment Solutions)
- UNITA, alliance de 12 universités européennes, dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Dans son périmètre d'action, l'ENSGTI s'engage pleinement pour la réussite de ces projets qui contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la composante et de son établissement.

L'ENSGTI est engagée depuis 2015, dans une démarche de management de la qualité certifiée par la norme ISO 9001:2008 et actuellement ISO9001:2015. Le Système de Management de la Qualité intégré à la gouvernance même, permet à la direction, dans le respect des exigences légales et réglementaires, de piloter ses actions stratégiques en assurant le suivi des tâches planifiées, en définissant les indicateurs de performance, tout en préservant ses ressources.

Samy HEBERT



Président du Conseil

d'Administration de l'ENSGTI

Jean-Michel RENEAUME



Directeur de l'ENSGTI